

218C1768
FR0010667147-FS1029

5 novembre 2018

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

COFACE SA
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 2 novembre 2018, la société Schroder Investment Management Limited¹ (1 London Wall Place, Londres EC2Y 5AU, Royaume-Uni), agissant pour le compte de fonds et de clients², a déclaré avoir franchi en hausse, le 1^{er} novembre 2018, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société COFACE SA et détenir, pour le compte desdits fonds et clients, 8 018 538 actions COFACE SA représentant autant de droits de vote, soit 5,10% du capital et des droits de vote de cette société³.

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions COFACE SA sur le marché.

¹ Contrôlée par Schroders Plc.

² Les entités du groupe Schroders ne détiennent pas d'actions COFACE hormis celles qui font l'objet de la présente déclaration.

³ Sur la base d'un capital composé de 157 248 232 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.